

**DEMANDE DE DIAGNOSTIC DE SON SYSTEME  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CAS  
D'UNE TRANSACTION IMMOBILIERE**

Je soussigné .....

Adresse.....

Téléphone :.....Courriel : .....

Demande au SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de contrôler le bon fonctionnement de mon installation d'assainissement non collectif dans le cadre de la vente de l'habitation suivante :

Adresse du lieu de l'installation .....

Référence cadastrale : .....

**Un technicien du SPANC vous contactera par téléphone** pour fixer la date de la visite.

Coordonnées de la personne à contacter pour fixer le rendez-vous (si différente du propriétaire) :

.....  
.....

S'il est déjà connu, merci de renseigner le nom de l'acquéreur :

.....

Il est important de vous munir de tous les documents relatifs à l'installation et **de la rendre accessible.**

NB : Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service.

**La tarification a été établie à 120€ TTC pour le contrôle avant vente immobilière.**

Fait à .....

Le.....

Signature

Cette demande peut être adressée :

- par fax : 02.33.32.40.01

- par mail : sr@ville-alencon.fr

- par courrier à l'adresse suivante : Communauté Urbaine d'Alençon - SPANC

Place Foch

CS 50362

61014 ALENCON Cedex